

申

潛

鑒

夫

論

通

通

檢

檢

檢 通 鑒 申

申鑒通檢

潛夫論通檢

中法漢學研究所編

上海古籍出版社出版

(上海瑞金二路 272 號)

新华書店上海發行所發行 上海古籍印刷廠印刷

開本850×1156 1/32 印張7.125 插頁4頁

1987年3月第1版 1987年3月第1次印刷

印數1—2,500

統一書號: 17186·93 定價: 2.95元

重 印 說 明

原中法漢學研究所編印的一套通檢，計有《論衡通檢》、《呂氏春秋通檢》、《風俗通義通檢》、《春秋繁露通檢》、《淮南子通檢》、《潛夫論通檢》、《新序通檢》、《申鑒通檢》八種，對於檢索原文，甚為方便。但因當時印數有限，出版時間久遠，現已不易找到。為此，我社特予影印，以應急需。

原書採用筆劃排列，並有法文拼音檢字、英文拼音檢字、各版卷葉推算法等，此次重印，除個別文字酌情更正外，未作變動。

為適應讀者需要，我社新編四角號碼檢字表，附於書後，使檢索更加方便。又將原十六開本，縮印為大三十二開本，便於攜帶，並減輕讀者經濟負擔。字跡雖然略小，但筆劃仍很清晰，並不影響查閱使用。

上海古籍出版社 一九八六年四月

Sommaire du Chen kien

Le Chen kien 申鑒 a pour auteur Hsiun Yue 荀悅 (appellation Tchong-yu 仲豫), qui vécut sous la Seconde dynastie des Han (148 à 209 ap. J.-C.). Originaire de Ying-tch'ouan 潁川 (Territoire actuel du Ho-nan 河南), et descendant, à la treizième génération, du philosophe confucianiste Hsiun tseu 荀子 (c'est à dire Hsiun Houang 荀況 ou Hsiun K'ing 荀卿), il s'était, dès sa jeunesse, rendu maître d'un vaste savoir, qu'il se plut à mettre au service d'une véritable vocation d'écrivain. Après avoir d'abord fait partie de l'Etat-Major du Maréchal Pacificateur des Régions Orientales, Ts'ao Ts'ao 曹操, il passa bientôt, en qualité de secrétaire, au service personnel de l'empereur Hsien ti 獻帝. Mais, dépouillé de tout pouvoir réel par son ambitieux protecteur, le pitoyable Fils du Ciel n'avait déjà plus à gouverner que sa propre personne. Affligé d'une telle décadence, et de la désuétude où était tombée la Grande Doctrine, Hsiun Yue écrivit alors le Chen kien, opuscule où il s'appliquait à remettre en lumière, à titre d'exemples ou d'avertissements, les leçons des anciens Sages. Séduit par les qualités de cet ouvrage, où la prudente censure des mœurs du temps laisse transparaitre dans le discours le zèle d'une âme sincère, l'Empereur invita Hsiun Yue à renouveler l'entreprise de Pan Kou 班固, dont les Annales lui paraissaient, en bien des endroits, à peine intelligibles, en compilant à son tour, mais à la manière du Tsoou tchouan 左傳, une histoire de la première dynastie des Han. C'est pour se plier à ce désir que Hsiun Yue composa les 30 chapitres du Han ki 漢紀, qui lui ont valu de prendre place au rang des plus fameux historiens.

Le Chen kien se compose de 5 chapitres, dont on trouvera ci-dessous le sommaire :

Chapitre I. — Du Gouvernement.

Ce chapitre se divise en 20 paragraphes.

1. Que la fidélité à la Voie a pour fondement les sentiments d'humanité et l'esprit de justice. — Que l'exercice de la loi et l'éducation du peuple sont les instruments essentiels d'un bon gouvernement. — Des six conditions à remplir, des quatre vices à éviter, et des cinq devoirs à observer pour le bon exercice du gouvernement.

2. Des six vertus à cultiver pour fonder la pratique de la Voie sur ses véritables principes.

3. Des dix fautes dont le Prince doit se garder, s'il veut ne pas décourager les Sages, et en assurer à l'Etat les services.

4. Des neuf aspects différents que peuvent présenter les mœurs de l'Etat, et de la nécessité pour le Prince d'en discerner les avantages ou les périls, pour assurer la fortune de son Empire.

5. Des scrupules à apporter dans l'application des lois pénales.

6. Des cinq cas dans lesquels peut être accordée l'amnistie.

7. Des quatre divisions du temps dans la journée du Fils du Ciel.

8. Que c'est en veillant sur sa propre conduite, sur celle de ses proches et de son entourage, que le Prince assure la tranquillité de l'Empire.

9. Que pour se conformer exactement à la Voie et bien gouverner sans effort, deux vertus suffisent : la charité des sentiments et la droiture de la conduite.

10. De la nécessité pour le Prince de ne faire qu'un avec son Peuple, de s'associer à ses sentiments, et d'en partager les joies et les peines.

11. Qu'aux bienfaits du Prince répondra le dévouement des sujets.

12. De la nécessité pour le Prince de sacrifier au Bien Public ses intérêts et ses sentiments personnels, sous peine de compromettre le sort de l'Empire.

13. Que pour bien dominer un peuple, c'est sur les cœurs qu'il faut régner (Allégories du bon fondeur et du bon puiser d'eau).

14. De la supériorité de la vertu sur l'habileté dans l'art du gouvernement. (Allégories de la barque et du nageur; du pêcheur et du poisson; du cocher et de l'attelage; de l'enfant et des poules).

15. Que si l'exemple de la cupidité n'est pas donné par les exactions des supérieurs, les inférieurs ne seront pas portés aux larcins; Que si le Prince se montre libéral envers ses sujets, ceux-ci s'empresseront de fournir aux besoins du Prince.

16. Que c'est parce que les Saints Souverains se faisaient du gouvernement un souci, que le peuple se faisait un bonheur de leur règne; et parce que le Prince médiocre se fait du gouvernement un bonheur, que le peuple se fait de son règne un souci.

17. Des trois raisons pour lesquelles le Trône est enviable pendant les ères de tranquillité, et de trois autres pour lesquelles il est convoité en temps de décadence.

18. Des trois raisons pour lesquelles il est bon de se plier au cours des choses pendant les ères de tranquillité, et de trois autres pour lesquelles cette complaisance est coupable en temps de décadence.

19. Des sept abus qui sont de nature à ruiner le prestige sacré du Trône.

20. De la nécessité pour le Prince de ne jamais faillir à l'équité ni dans ses sentiments, ni dans ses appréciations, ni dans la distribution des récompenses et des peines, afin de rester dans le Vrai et de maintenir son Peuple dans le respect du Principe.

Chapitre II. — Sur les Affaires du Temps.

Ce chapitre se compose d'une remarque préliminaire (1) et de 21 paragraphes.

Remarque Préliminaire. — Contenu du chapitre, et substance de chacun des 21 paragraphes dont il se compose.

1. Comment P'an-keng 盤庚 s'évertua à transformer les mœurs de son empire après avoir transféré à Yin 殷 la Capitale des Chang 商; et de la valeur primordiale de l'esprit de concorde (2) et de la sincérité du cœur dans l'exercice du gouvernement.

2. Que ce n'est pas seulement aux penchants naturels, ni aux influences de l'époque et du lieu, mais aussi à la valeur du gouvernement, qu'il faut imputer la pureté ou la corruption des mœurs et des institutions. (Comparaison entre l'état de l'Empire sous les Trois Augustes — Fou hsi 伏羲, Chen nong 神農, Houang ti 皇帝 — et sous les Ts'in 秦; sous les Empereurs Kie 桀 ou Tcheou 紂 d'une part, et T'ang le Victorieux 成湯 ou Wou Wang 武王 de l'autre). — Des vices, des fautes, des abus, des licences ou des théories pernicieuses dont doit se garder le Prince; des vertus qu'il doit pratiquer, et des saints enseignements qu'il doit vénérer.

3. De la nécessité pour le Prince d'apporter une extrême lucidité dans son examen des affaires et des hommes, de juger de ceux-ci sur les fruits de leurs entreprises et sur leur conduite, plutôt que sur leurs paroles, sur les règles dont ils s'inspirent dans leurs actes, et sur celles auxquelles ils s'attachent dans l'inaction.

4. Des inconvénients de l'usage d'après lequel les Grands Conseillers et Ministres ne sauraient être abaissés au rang des Gouverneurs de Commanderies, ni ceux-ci au rang des Sous-préfets.

5. De la nécessité de revenir aux institutions militaires mises en honneur par l'Empereur Hsiao-wou 孝武, et d'exercer le peuple aux pratiques de la guerre.

6. Des avantages et des inconvénients des trois différents systèmes d'administration provinciale.

7. Contre le rétablissement des mutilations pénales, à l'exception toutefois de l'amputation du pied droit, dans les cas où cette sanction était appliquée au lieu de la peine de mort.

8. De la nécessité pour le Prince d'user également, dans une juste mesure, de l'influence civilisatrice de la Vertu et de la rigueur des sanctions pénales.

9. Qu'il ne convient ni de condamner ni de tolérer en tous cas l'exercice par un fils, par un frère puîné, ou par un neveu, de son devoir de vengeance

(1) Le premier alinéa de ce chapitre, tel qu'il se présente actuellement, paraît constituer une remarque préliminaire. Mais il semble que le texte en ait été mutilé ou altéré, de sorte que son obscurité rend toute interprétation douteuse.

(2) Si l'on tient compte de la signification générale du paragraphe, il semble qu'on doive adopter ici la leçon de celui qui le précède et lire ho 和 au lieu de tche 知.

contre le meurtrier de son père, de son frère aîné, ou de son oncle; que les exigences de ce devoir doivent être conciliées avec celles de la loi; et des dispositions appliquées, dans l'Antiquité, pour mettre un frein à la poursuite des vendettas.

10. De la nécessité de revenir à la libéralité des Princes d'autrefois, et d'augmenter les émoluments des fonctionnaires, pour les mettre à l'abri des tentations et assurer leur intégrité.

11. Des abus engendrés par le régime agraire actuellement en vigueur, et des restrictions à apporter au droit de possession et de libre disposition des terres.

12. De la nécessité de revenir immédiatement à l'ancienne monnaie des Han (sapèque de cinq cents grains), afin de remédier à la hausse des prix, et au désordre économique provoqués par la circulation du billon mis en usage par le rebelle Tong Tchouo 董卓, alors qu'il avait usurpé le pouvoir.

13. Qu'il convient d'assurer la prospérité du peuple avant que de pourvoir avec magnificence au culte des dieux; de s'en tenir, par suite, aux principaux sacrifices, et d'en mesurer le faste aux ressources du pays.

14. Qu'il convient de s'appliquer à l'observation constante des signes par lesquels se manifestent les correspondances de l'ordre céleste et des actions humaines; et que le Grand Astrologue Annaliste doit en tenir pour le Prince un registre exact, afin de l'éclairer dans sa conduite.

15. De la nécessité de rétablir, conformément à l'ancien usage, la grande audience du premier matin de chacune des douze lunaisons.

16. Que le Prince, pour se mettre en mesure de bien gouverner l'Empire, doit d'abord assurer l'ordre de sa propre maison, en veillant à la bonne administration de son harem.

17. Qu'il convient d'instaurer, en nombre suffisant, des charges de Doc-teurs, et de développer l'institution du Grand Collège, pour remédier au désordre qu'ont introduit dans l'étude des Classiques les querelles de lettrés et les rivalités d'écoles.

18. Qu'il convient, dans l'exercice de la Vertu et dans la pratique de la Doctrine, de tout ramener à l'essentiel; et que toute l'étendue du savoir doit se ramasser dans la concision de l'enseignement. (Allégorie des filets du chasseur d'oiseaux).

19. Qu'il convient d'user du pouvoir d'amnistie, mais non d'en abuser.

20. Des raisons pour lesquelles il convient de réformer l'usage, abusivement adopté, de faire épouser les Princesses Impériales par des maris qui leur sont assujettis, (maris-gendres), au lieu de les donner en mariage aux Grands Feudataires.

21. Des Annalistes de Gauche et de Droite, chargés, sous les Tcheou 周, de tenir un registre exact des propos et des actes du Prince; et de la sagesse de cette institution, qu'il convient de prendre de nouveau pour modèle, en restaurant les Charges de Mémorialiste de la Cour et de Mémorialiste du

Privé, et en confiant à ceux-ci, comme sous les premiers Règnes de la présente Dynastie, la mission de noter, au jour le jour, tous les faits et gestes, tant de l'Empereur lui-même, que de ses proches et de ses ministres.

Chapitre III. — De quelques croyances et superstitions communément répandues.

Ce chapitre se divise en 15 paragraphes.

1. Comment le bénéfice qu'on peut tirer des oracles (écaille de tortue, achillée) dépend des vertus qui permettent d'en mériter, ou d'en conjurer, les réalisations.

2. Qu'aucun crédit ne doit être accordé aux prétendues vertus des orientations, ni des couples de caractères cycliques qui servent d'indices calendériques.

3. Que les présages tirés de l'astrologie n'ont de valeur que dans la mesure où l'homme y répond par ses vertus.

4. Que ce n'est pas par l'exactitude du cérémonial ni par la propriété des offrandes, mais bien par la sincérité de la prière, que le sacrifice mérite d'être agréé par les dieux.

5. Que le recours à la prière n'est utile qu'à condition de ne pas prétendre à plus que n'autorisent la nature et le sort.

6. Qu'il ne convient d'accorder aucun crédit aux recettes par lesquelles on prétend éviter les maux et les infortunes. (Allégorie de l'enfant emporté par un géant).

7. Que l'art des physiognomonistes ne doit pas être tenu pour purement illusoire, du fait que l'essence spirituelle ne saurait manquer de se révéler en quelque façon dans les traits de son enveloppe corporelle; mais que l'heur et le malheur, l'insuccès et la réussite, dépendent aussi pour une bonne part de nos actes eux-mêmes et des rencontres de l'occasion.

8. Que, la vie et la mort dépendant du cours des destinées, la durée de chaque existence est fixée par le sort, et que, par conséquent, toutes les théories des rêveurs qui prétendent enseigner les moyens d'acquérir l'immortalité ne sont que pure extravagance.

9. Que rien n'empêche raisonnablement d'admettre que certaines créatures humaines exceptionnelles aient pu vivre pendant plusieurs centaines d'années. (Exemple de P'eng tsoü 彭祖).

10. Que le perfectionnement de sa propre nature est la seule voie par laquelle l'homme puisse parvenir à jouir de la longévité.

11. Qu'on ne peut croire aux prétendues métamorphoses d'êtres humains en créatures transcendantes, qu'en les tenant pour des anomalies du même ordre que le changement d'un homme en femme, ou la résurrection d'un mort.

12. Qu'il n'est pas d'autre véritable recette, pour la culture de la vitalité, que le maintien de l'harmonie intime et l'observation d'une juste mesure, tant

dans l'usage du souffle vital que dans le contrôle des mouvements de l'âme; que les exercices respiratoires et les drogues des taoistes peuvent avoir leur utilité pour le traitement des maladies, mais que toute leur diététique et l'ensemble de leurs pratiques doivent être tenus pour abusifs, dans la mesure où elles s'écartent de la Méthode des Sages, et visent à l'entretien de l'être par d'autres moyens que la persistance dans l'équilibre et dans la modération.

13. Pourquoi il est donné de jouir d'une longue vie à ceux qui pratiquent la vertu d'humanité, en dépit de ce qui pourrait sembler ressortir du cas de Yen Yuan 顏淵 (回) ou de Jan Keng 冉耕 (伯牛).

14. Qu'il ne faut accorder aucune créance à la transmutation des métaux dont se flattent les alchimistes.

15. Que les 81 chapitres, certainement apocryphes, qui constituent l'ensemble des *Compléments* (緯書) — notamment aux *Sept Grands Classiques* (七經) et aux *Deux Diagrammes* (洛書, 河圖) — ayant été forgés de toutes pièces peu avant la restauration des Han (vraisemblablement entre les règnes de l'Empereur Ngai 哀 et de l'Empereur P'ing 平), on ne saurait en attribuer la paternité à Confucius; qu'à condition, toutefois, de les prendre pour ce qu'ils sont, tout n'est pas à dédaigner dans ces ouvrages; et qu'il n'est par conséquent nullement besoin de les détruire, pourvu que le Prince ne se laisse pas égarer par ce qu'ils contiennent de fallacieux.

Chapitre IV. — Propos Divers, I.

Ce chapitre se divise en 18 paragraphes.

1. Des effets salutaires de l'instruction.

2. Des trois miroirs du Sage : les exemples du passé, qui lui permettent de juger de la portée de ses actes; les sentiments du peuple, qui lui permettent de juger de la valeur de sa conduite; et son miroir proprement dit, qui lui permet de juger de la correction de sa tenue.

3. Que le Prince ne saurait suffire au bon gouvernement de l'Etat sans l'assistance du Ministre, et que la valeur de cette assistance dépend de l'équité et de la clairvoyance dont il aura fait preuve dans son choix. (Exemple du duc Houan de Ts'i 齊桓公 et de Kouan Tchong 管仲).

4. Qu'il est nécessaire, pour la tranquillité de l'Etat, comme pour la santé du corps, de veiller à ce qu'aucun vice interne ne compromette le bon fonctionnement de l'organisme. (Allusion au mal incurable du marquis de Tsin 晉, dû aux deux lutins tapis entre son cœur et son diaphragme).

5. Que le Prince, pour satisfaire véritablement à la vertu d'Humanité, doit chérir ses sujets, non pas seulement autant, mais plus que ses enfants, et même que sa propre personne. (Exemples de T'ang le Victorieux 成湯, et du duc King 景 de Ts'i 齊 se dévouant pour obtenir la pluie).

6. Qu'il est donné à tout homme, comme l'a fort justement dit Mencius (孟子), de s'élever au niveau de Yao et de Chouen, ou de se ravalier à celui

de Kie 桀 et de Tcheou 紂. (Allusion à l'histoire de Yang Tchou 楊朱, s'affligeant devant la bifurcation d'un chemin).

7. Que d'un profit peut sortir un dommage; et que c'est parfois pour avoir su se courber qu'on parvient à s'agrandir. (Exemples des empereurs Chao-k'ang 少康 des Hsia 夏 et Wou-ting 武丁 des Yin 殷, du duc Chao 召 de Tcheou 周, de Keou Tsien 勾踐 de Yue 越 et du prince Tchao 昭 de Yen 燕).

8. Que ce qu'il peut y avoir de particulièrement pénible dans le rôle du Prince, ou dans celui du Ministre, c'est, pour le premier, l'alternative devant laquelle il se trouve constamment placé, ou de faillir à son devoir en cédant à ses passions, ou de réprimer ses passions pour satisfaire à son devoir; et, pour le second, la nécessité de choisir entre le risque de paraître infidèle au Prince en ne s'attachant qu'aux véritables obligations de la Fidélité, ou d'y déroger pour paraître fidèle au Prince.

9. Des trois fautes dont le Ministre doit éviter de se rendre coupable, et des trois manières différentes dont peut s'exercer son action s'il veut s'acquitter loyalement de ses devoirs envers le Prince.

10. Que, dans tous les cas où le Prince peut se voir amené soit à courber, soit à déployer sa puissance, il ne s'y doit résoudre que si le juste sentiment de ses obligations le lui permet. (Exemples des empereurs Kao-Tsou 高祖, Kouang-wou ti 光武帝 et Ming ti 明帝).

11. Exemples de conduite exceptionnellement méritoire, tirés de l'histoire de Trois Souverains (Kao tsou 高祖, Hsiao-wen ti 孝文帝 et Kouang-wou ti 光武帝), et de trois Ministres (Kin Mi-ti 金日磾, Ping Ki 丙吉 et Sou Wou 蘇武).

12. Exemples de fermeté et de persévérance dans la poursuite d'un grand dessein, tirés de l'histoire de T'ang le Victorieux 成湯, du duc Wou 武 de Wei, 衛 et de Keou Tsien 勾踐.

13. Des malheurs auxquels l'éclat de leur fortune expose les favorites (exemples des Dames Ts'i 戚, Tchao 趙 et Li 栗, et de la Belle du Palais de la Flèche-à-Croc 鉤乙); et comment elles ne sauraient s'en préserver qu'à force d'intelligence, de sagesse et de vertu. (Exemples des Dames Chen 嬪 et Pan 班, et de l'Impératrice de Lumineuse Vertu 明德皇后).

14. Comment le Juste ne tire ses joies ou ses douleurs que de la prospérité ou des misères de son époque, alors que les âmes vulgaires n'en ont cure.

15. Que ce qui importe dans les rites, c'est l'intention respectueuse, et dans la musique, l'harmonie.

16. Comment le Ministre vraiment loyal doit savoir s'opposer aux volontés du Souverain, plutôt que de s'écarter de la Voie, et comment celui-ci, pour bien juger du dévouement de ses ministres, doit s'appliquer à discerner si ce n'est pas aux raisons supérieures qu'ils obéissent en lui résistant, ou qu'ils contreviennent pour lui complaire. (Exemples du prince Houei 惠 de Kouang tch'ouan 廣川; du prince Kong 恭 de Tch'ou 楚; et du prince Hsuan 宣 de Ts'i 齊).

17. Comment le Souverain doit surtout se garder de n'aspirer qu'à la satisfaction de ses désirs, et le Ministre à celle de ses intérêts; et que, pour le Prince éclairé, les joyaux les plus rares sont sans aucun prix au regard de l'inestimable trésor que constituent pour lui les sages avertissements d'un Conseiller fidèle. (Thème des manifestations prodigieuses qui répondent aux vertus des Grands Sages).

18. Que c'est de l'accord des saveurs dans les aliments qu'il absorbe, des sons dans la musique qu'il écoute, des paroles dans les conseils qu'il accepte, et des actions dans la conduite qu'il suit, que résulte pour le Juste l'équilibre du tempérament, de la volonté, de la politique et de la Vertu.

Chapitre V. — Propos Divers, II.

Ce chapitre se divise en 20 paragraphes.

1. Que le Juste, pour se tenir dans le Vrai et voir devant lui se dégager la Voie, doit négliger les apparences extérieures, pour n'attacher de prix qu'à la substance spirituelle et à l'harmonie intime, d'où résulte l'équilibre de la Vertu.

2. Des trois éléments dont dépend la pratique de la Vertu; et des quatre exigences que comporte le contrôle de soi-même.

3. Que la véritable valeur du talent dépend de la manière dont il s'exerce, et que ce n'est pas la vélocité de l'attelage, mais le choix de la bonne route, qui permet d'arriver au but.

4. Que l'éclatant mérite des Grands Sages ne tient pas principalement à leur génie, mais, dans une mesure égale, à leur conduite; et comment, à supposer qu'on puisse choisir de l'un ou de l'autre, la seule imitation de leur conduite suffirait à la gloire de l'homme de bien, alors qu'en ne disposant que de leur génie nul ne saurait faire œuvre louable.

5. Comment ce qui rend de nos jours si difficile, pour le Ministre, d'adresser au Prince des remontrances, c'est la difficulté que met le Prince à les accepter.

6. Que la connaissance d'autrui est plus difficile que la connaissance de soi-même, et qu'il est plus urgent de chercher à se connaître qu'à connaître autrui.

7. Des trois tendances aberrantes que le Juste réprouve chez ceux qui s'écartent de l'orthodoxie, du fait qu'elles mènent : la première à soulever toutes sortes de questions qui ont pour effet de provoquer l'agitation des masses; la seconde à mettre en valeur des bizarreries qui risquent de pervertir les usages; et la troisième à discréditer la loi et à fausser les institutions en bouleversant l'ordre établi; et que c'est seulement en préférant la norme aux artifices, le mutisme aux vaines querelles, la simplicité à l'élégance, et la sobriété à l'ostentation, qu'on peut prétendre à ne pas trop s'éloigner de la Voie.

8. Qu'il convient de s'en tenir aux saints enseignements des *Six Grands Classiques*, plutôt que de se fier aux ratiocinations des diverses écoles; et que

c'est seulement en suivant la Voie des Grands Sages qu'on peut espérer d'arriver au but.

9. Des cinq qualités du style qui donnent au Verbe du Sage toute sa vertu pour l'expression de la pensée profonde.

10. Que le Juste, content de son sort, instruit des réalités, et fort de l'impartialité de son cœur, n'est sujet ni au souci, ni à l'illusion, ni à aucune autre crainte, que celle de faillir à sa mission.

11. De la nature et du sort; et que le Juste doit savoir se conformer aux véritables tendances de sa nature pour aider à l'accomplissement de sa destinée.

12. Qu'il y a trois degrés dans la hiérarchie des destinées; que celles du degré supérieur, comme celles du degré inférieur, sont irrévocablement prédéterminées; mais que, pour celles qui relèvent du degré intermédiaire, il y a place pour l'influence des comportements humains, d'où résultent la diversité des fortunes et, par suite, la nécessité pour chacun de s'évertuer selon les possibilités de sa nature; que, des différentes opinions des philosophes, selon lesquelles la nature humaine est, soit entièrement bonne (Mencius 孟子), soit entièrement mauvaise (Hsiun tse 荀子), soit ni bonne ni mauvaise (Kong-souen Long 公孫龍), soit mêlée de bien et de mal (Yang Hsiang 楊雄), soit enfin foncièrement bonne ou mauvaise, mais susceptible de s'altérer selon le jeu des passions (Licou Hsiang 劉向), c'est cette dernière qui paraît le plus proche de la vérité.

13. Qu'on ne saurait logiquement soutenir l'opinion selon laquelle, la nature étant foncièrement bonne, c'est du jeu des passions que résulte le mal, du fait que les passions elles-mêmes ont leur racine dans la nature, et qu'elles ne sauraient, par conséquent, être bonnes ou mauvaises, que dans la mesure où celle-ci l'est originellement.

14. Que ce n'est nullement, comme certains le prétendent, selon que la nature est plus forte ou moins forte que la passion, que les sentiments d'humanité et de justice suffisent, ou ne suffisent pas, à la répression des appétits; et qu'il ne saurait s'agir ici d'aucun antagonisme entre les passions et la nature, mais du degré de puissance qu'acquièrent sur l'âme les sollicitations du bien ou du mal.

15. Qu'à toute créature est particulièrement assignée sa nature, et que les passions, n'étant autre chose que les manifestations par lesquelles se traduisent les diverses réactions de cette nature, ne sauraient être, en soi, proprement qualifiées ni de bonnes ni de mauvaises.

16. Que, même foncièrement bonne, la nature doit, pour se parfaire, s'aider des bienfaits de l'éducation, et, même foncièrement mauvaise, n'en reste pas moins susceptible d'être corrigée par les rigueurs de la loi; d'où il résulte, qu'en mettant à part un petit nombre d'esprits supérieurs ou de brutes incorrigibles pour ne considérer que les grandes masses de l'humanité moyenne, on ne saurait arguer de la qualité bonne ou mauvaise de la nature, pour conclure à l'inutilité tant de l'éducation que des sanctions de la loi.

17. Qu'il est malaisé de s'élever à la pratique du bien et facile de céder aux entraînements du mal; et qu'il est par conséquent nécessaire, non pas, comme certains le prétendent, de laisser le peuple s'abandonner librement aux mouvements des passions, mais, tout au contraire, d'en réprimer les débordements, et de le maintenir dans l'ordre, tant au moyen de l'éducation que des sanctions de la loi.

18. Que, pour ne pas dévier du vrai cours de la Voie, ni fausser le jeu des valeurs essentielles, le Juste doit savoir donner le plus haut prix au sentiment d'humanité, à l'exacte observance des rites et à la pratique de la Vertu; s'abstenir de toute partialité tant dans ses jugements que dans ses bontés et ses rigueurs; exercer sa critique sur soi-même plutôt que sur autrui; ne rien exiger de personne dont il n'ait d'abord donné l'exemple, et se régler en tout selon les principes d'une équité parfaite et d'une parfaite sincérité.

19. Que le Juste doit craindre d'avoir à rougir devant soi-même plus que devant quiconque, ou même devant les dieux.

20. Que ce qui permet au Juste de chercher à s'élever au niveau des Grands Sages de l'antiquité, c'est la honte dont il est capable lorsqu'il se compare à eux; et que ce qui lui permet de s'accommoder avec sérénité de la condition la plus misérable, c'est la modération dont il fait preuve en ses désirs, pour avoir su regarder plus bas que soi. (Métaphore des précipices et des pièges, c'est à dire des chutes faciles ou difficiles à éviter; — égale confusion du Juste devant la Sagesse d'un Yao 堯, d'un Chouen 舜 ou d'un Confucius 孔子, et du sédentaire devant les lointains voyages d'un Tchang K'ien 張騫 ou les aventureuses expéditions d'un Sou Wou 蘇武).

La meilleure édition du Chen kien est celle qui fut publiée en 1519, avec commentaires de Houang Hsing-tseng 黃省曾 (appellation Mien-tche 勉之), mais il est aujourd'hui assez malaisé de se la procurer, alors qu'on peut avoir couramment recours soit au texte qui figure tant dans l'édition primitive (publiée en 1592 par Tch'eng Yong 程榮), que dans l'édition augmentée (publiée en 1791 par Wang Mou 王謨), du Han-Wei ts'ong-chou 漢魏叢書, soit à celui du Seu-pou ts'ong-k'an 四部叢刊, soit enfin à celui du Seu-pou pei-yao 四部備要, auquel on s'est référé pour la composition de cet Index, parce que les notes, extraites des commentaires de Houang Hsing-tseng, qui l'accompagnent, en facilitent l'interprétation.

申鑒要略

申鑒五卷，東漢荀悅撰（148—209 A.D.）。悅字仲豫，潁川人，博學好著述，初辟鎮東將軍府，累遷侍中。時政歸曹氏，天子恭己。悅憤世風日下，大道不行，乃彈往哲嘉言，足爲鑒戒者，申而論之，著成申鑒。其書雖屬臆時俗之作，但醇厚之氣溢於言表，較之王充，王符輩差爲純儒。今撮述各篇主旨於下：

卷一 政體 共二十段

1. 仁義爲道之本，法教乃政之經。政之大體有六，政治之患有四，而宜崇之政有五。
2. 惟修六則以立道經。
3. 惟恤十難以任賢能。
4. 爲政必察九風，以定國常。
5. 爲政必慎庶獄。
6. 凡教應先稽者有五。
7. 天子有四時。
8. 明於治而欲定四表，求之於身家左右即可。
9. 明治道者不在多求，存心恕，行履正，斯可矣。
10. 在上者應視民之好惡，察民之哀樂。
11. 君降其惠，民乃升其功。
12. 人主有公無私，一念之私，即足傷國。
13. 善治民者治其性。
14. 以知能治民，勞而無功；以道德治民，逸而多效。
15. 太上不空市，其次不偷竊。上以功惠綏民，下以財力奉上。
16. 聖王以天下爲憂，天下以聖王爲樂；凡主以天下爲樂，天下以凡主爲憂。
17. 治世之所貴乎位者三，衰世之所貴乎位者三。
18. 治世之順與衰世之順。
19. 聖人之大寶曰位，位輕則喪其實。
20. 好，惡，毀，譽，賞，罰，參相爲用以守實，君守實則民知本。

卷二 時事 共二十一段，外卷首發凡一節（註一）

發凡：叙本卷之內容與卷中各段之大綱。

1. 盤庚遷殷，革奢即約，尙和（註二）貴敦，古今之法也。
2. 民敦治清，不僅天性時會及地勢使然，蓋亦繫于政焉；君守正避邪，則事業修矣。
3. 爲政須明考試：事考功，言考用，動考行，靜考守；考試明然後政教修舉。
4. 時制：位至公卿，降黜不爲郡守；階至二千石，降黜不爲令長；此大不可而亟應變通者也。
5. 民不知兵，致寇難起而不能禦，此大患也。宜制尙武之官，講習司馬之典，掌理軍功爵賞，庶能彌患於無形。
6. 監察之官有三：曰州牧，曰刺史，曰監察御史。牧權太重，因時制宜，置之則可，若經常之法，以監察御史爲宜。
7. 孝文帝廢肉刑時，斬右趾之罪變爲死刑，此失之太重。若欲彼肉刑，他者可不必要，斬右趾似可復也。
8. 爲政宜德刑並用，惟德不應驚虛名，刑不應過峻急。
9. 復讎本可厚非，但須制之以義，斷之以法，不然則私相刑殺，彝章紊矣。
10. 古之祿重，今之祿輕，祿輕則難望廉潔，故宜增祿。
11. 自私田制興，民得自由買賣，於是豪民連阡接陌，富過公侯，此蠹政也。宜限田宅之數而禁私相買賣。
12. 董卓盜國，改鑄小錢，因之物價騰踊，國法大亂，救之之法，惟有速復五銖。
13. 爲政宜先民而後神，昇平之世，祀典宜豐，離亂之年，祭應從簡，惜民力也。
14. 天人之應如響，故凡天象示異，太史應奏之勿隱，俾在上者知所警惕。
15. 月正聽朝，國之大典，宜循舊章舉行。
16. 治國必先齊家，爲君者欲政之行，須首崇內教。
17. 自西漢以還，經有今古文之分，學者門戶之見過深，聚訟紛紜，莫肯相下。今宜廣置博士之官，俾各家各派會於一所，互相討論。

註一：此處文義不明，恐有脫簡，假定如上。

註二：原本作知今，姑照發凡仍讀爲和。

18. 至德要道之得，須泛觀博覽，庶由博而返約。
19. 赦，可偶爲之，不宜數。
20. 尚主之制，違乎天人之道，亟宜改正。
21. 古者朝有二史：左史記言，右史記動，君舉必書，不論臧否；所以警列辟，勸德忘行也。今宜復置內外記注之官，以厚君德。

卷三 俗嫌 本卷皆爲批評世俗禁忌迷信之文，共十五節。

1. 解釋卜筮吉凶損益之理。
2. 方位干支吉凶之說不可憑。
3. 星象之祥，胥視乎德能否當之。
4. 祈請之陳犧牲，列玉帛，設酒膳，祇形式耳；必具誠心，神乃接之。
5. 祈請非不可行，惟違乎性命自然則無靈應。
6. 避疾厄之說不足信。
7. 神氣與形容相包，故相法非盡攸鑒，惟行爲，時會與吉凶成敗亦有關。
8. 死生爲運，壽夭有數，故神仙長生之說，實妄誕無稽。
9. 長壽至數百歲者，在理非不可能。
10. 壽者必有道，修之至也。
11. 男有化爲女者，死人有復生者，皆異也；世謂人能變化爲仙，亦同乎是。
12. 養性之術無他，秉乎中和而已，故君子以時節宜其氣，不使發洩太過，亦不使壅閉底滯，若導引蓄氣之事，株守一說，未爲通論，以之治疾或可，以之養性則不免南轅北轍矣。臍下二寸謂之關，關者所以關藏呼吸之氣者也，故道者常致氣於關。至於藥物，本爲治疾，無疾者絕不可多服。
13. 釋仁者所以壽之理，顏、冉二子，仁而壽短，是乃命也。
14. 黃白之術不足信。
15. 緯書非孔子所作，蓋後世所偽造者；惟不必禁，祇在上者黜華崇實，不聽其浮說，不信其虛言即可矣。

卷四 雜言上 本卷及下卷所論，不專一門，故曰雜言。本卷共十八段。

1. 論君子所以敦學。